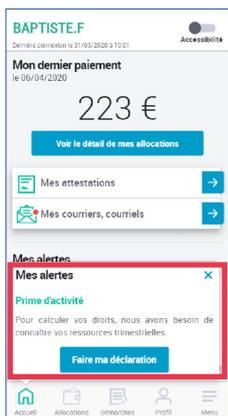


1 Connectez-vous à l'application mobile Caf-Mon compte ou l'espace Mon Compte sur caf.fr.

Sur l'application mobile

2 Cliquez sur «**Mes alertes**» pour accéder à la déclaration trimestrielle de ressources Rsa ou Prime d'activité.



Sur caf.fr

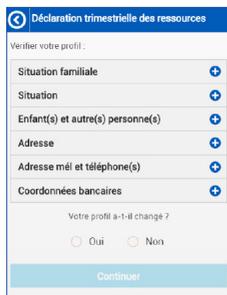
Cliquez sur «**Mes alertes**» ou dans la rubrique «**Mes paiements et mes droits**», cliquez sur «**Mes ressources**» puis «**Déclarer**».



3 Avant de commencer, vous devez vérifier que votre profil est à jour.

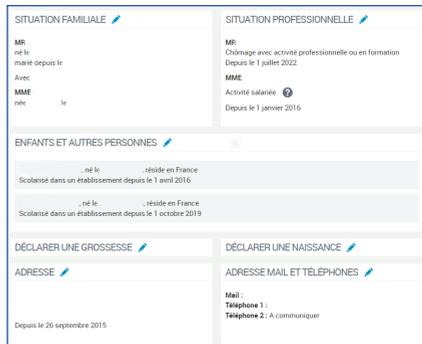
Sur l'application mobile

Dépliez les blocs d'information à l'aide du  et vérifiez votre situation.



Sur caf.fr

Si votre situation est à jour, cliquez sur «**Valider mon profil**». Dans le cas contraire, cliquez sur «**Signaler un changement**».



- 4 **Déclarez vos ressources** et celles de tous les membres de votre foyer pour les trois mois indiqués et selon la nature des ressources (salaires, indemnités chômage, pensions alimentaires...). Déclarez le **montant net à payer** de vos revenus, **avant prélèvement à la source** et après réintégration des retenues sur salaire (prêts, saisies sur salaire, etc.), les mois où ils sont versés sur votre compte.

Sur l'application mobile

- 5 N'oubliez pas de cliquer sur le symbole **+** pour déclarer d'autres ressources (indemnités journalières, pensions, retraites, rentes...).

- 6 Cliquez sur «**Continuer**» et passez au mois suivant. Une fois les 3 mois complétés vous pouvez «**Continuer**».

- 7 Un récapitulatif de votre télédéclaration s'affiche. Vérifiez votre saisie et cliquez sur «**Valider**». Votre déclaration est directement transmise à votre Caf.

- 8 Retrouvez le suivi de votre déclaration dans la rubrique «**Démarches**» sur l'application mobile ou dans la rubrique «**Consulter mes ressources**» sur caf.fr.

Sur caf.fr

- 5 N'oubliez pas de cliquer sur le symbole **+** pour déclarer d'autres ressources (indemnités journalières, pensions, retraites, rentes...).

- 6 Une fois les 3 mois complétés, cliquez sur «**Continuer**».